

École : EPF
Nom d'usage : EPF
Académie : Versailles
Sites de l'école : Seaux, Montpellier, Troyes

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
École : EPF
Spécialité : Digital et stratégie d'entreprise
Site de la formation : Sceaux
Voie : Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
Partenariat : CEFIPA

Rapport établi par Anne-Marie JOLLY (ancien membre de la CTI et rapporteur principale) et Patrick BOUVIER (membre de la CTI) présenté en séance plénière de la CTI le 18 novembre 2020.

Analyse synthétique globale

Points forts :

- Expérience déjà acquise des formations de Bachelor ;
- Dispositifs pédagogiques identiques quels que soient les programmes (recherche, démarche compétences, règlement intérieur, valorisation engagement étudiant, évaluation des enseignements) ;
- 3^e année en apprentissage favorisant la professionnalisation et la diversité des candidats ;
- Bourses fondation EPF et frais de scolarité réduits ;
- Modules de sensibilisation à la recherche prévus dans le syllabus ;
- Mobilité internationale obligatoire (4 à 12 semaines) ;
- Soutien du centre de gestion scientifique Mines Paris/PSL ;
- Convention avec Sorbonne Université.

Points d'attention :

- Revoir le schéma de l'alternance en 3^e année pour donner plus de place à l'entreprise dès le démarrage ;
- Veiller au taux d'insertion dans la vie professionnelle.

Risques :

- /

Opportunités

- Mise en place de la formation continue.

La commission a formulé un avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Revoir le schéma d'alternance de la troisième année ;
- Encourager les élèves à s'orienter vers une insertion professionnelle.

Délibéré en séance plénière du 18 novembre 2020.

Paris, le 7 janvier 2021



La Présidente
Elisabeth CRÉPON